

Confluences

MAGAZINE MUNICIPAL
D'ÉCOUFLANT

MAI / JUIN # 95

Sous le soleil

fête de l'été

ANIMATIONS
ET CONCERTS
> 14H À 00H

SAMEDI 24 JUIN



PARC
DU VALLON
DES ARTS

VIE MUNICIPALE
Un budget maîtrisé et
ambitieux

CADRE DE VIE
Fête de la nature
Samedi 13 mai

VIE SOCIALE
Les proximités de retour


Écouflant
TERRE DE CONFLUENCES

édito

Mi-mandat !

En regardant dans le rétroviseur des trois dernières années écoulées, nous constatons le chemin parcouru au service de nos concitoyens.

Malgré des années difficiles, liées au Covid, aux dérives politiques nationales qui provoquent des remous profonds dans notre pays, aux instants d'insécurité sur l'avenir européen soulevés par la guerre en Ukraine, nous avons tenu nos engagements initiaux et mis en œuvre les grands projets et les actions en faveur des habitants et du développement de notre commune.

Le document de synthèse joint vous apportera les éléments de compréhension liés à la mise en réalisation de notre programme municipal de 2020.

Les perspectives à venir pour les trois dernières années de ce mandat sont parfaitement connues et alignées sur nos engagements restant à mettre en production.

Elus et agents municipaux sont, en permanence, concentrés sur la réussite des objectifs annoncés et sont mobilisés pour apporter les nouveaux services souhaités par les habitants et conforter ceux déjà mis en œuvre sur notre territoire.

Nous confirmons pour cette fin de mandat l'un des engagements phare, pris par les élus depuis 2014, en matière de fiscalité communale, c'est-à-dire la **NON augmentation des impôts sur la part communale**.

Pour satisfaire ce choix fort et nécessaire pour nos concitoyens, cela nécessite une maîtrise sans faille et agile, sur les dépenses quotidiennes au sein des services municipaux ! Challenge tenu efficacement par les encadrants et les gestionnaires finances au cœur de chaque unité.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce bilan mi-mandat, un engagement annoncé et tenu en matière de communication vis-à-vis de vous tous !

Les beaux jours sont maintenant présents et nous vous souhaitons d'en profiter en attendant les vacances d'été qui se profilent à l'horizon.

Soyons solidaires, soyons collectifs et choisissons ensemble un avenir paisible et radieux pour nous tous et notre territoire.

Amitiés



Denis CHIMIER
Maire d'Écouflant



Sommaire

| | |
|-----------------------------|------------|
| Vie municipale | p.2 à 6 |
| Cadre de vie | p.7 à 9 |
| Vie sociale | p.10 à 12 |
| Vie économique | p.13 |
| Culture | p.14 et 15 |
| Actu des associations | p.16 à 19 |
| Agenda | p.20 |

Prochain Confluences n°96 , Juin 2023

La date limite de réception en mairie des articles pour le prochain bulletin municipal (n°96) est fixée au vendredi 26 mai.

Sa distribution étant prévue à partir du **30 juin**. Nous vous rappelons qu'il est préférable d'envoyer vos articles par email à vpageau@ecouflant.fr et de veiller à la qualité des photos (pas de sortie imprimante ou de photos trop compressées).



Directeur de publication : Denis Chimier

Rédacteurs en chef : Jean-Luc Poidevineau et Laure Boutin

Rédaction : le service communication, Virginie Pageau avec l'aide des élus et des services.

Maquette : A4 Editions - 02 41 720 700

Impression : Imprimerie Paquereau sur papier éco-responsable

Dépôt légal : 2^e trimestre 2023

Le compte-rendu du Conseil municipal est disponible sur la borne tactile devant la Mairie ou sur le site internet communal : www.ecouflant.fr

Prochains conseils municipaux :
vendredi 9 juin à 17h30
et mardi 27 juin à 20h à la mairie

Conseil municipal

des mois de février et mars 2023

Domaine et patrimoine

Dénomination des voies et hameaux

La qualité des services publics et privés apportés aux administrés (livraison courriers et colis, raccordement aux réseaux, secours à la personne, recensement de la population, déploiement de la fibre optique...) repose très souvent sur la bonne identification des voies et des adresses ; une gestion et une diffusion efficaces de ces données constituent donc un enjeu fondamental.

Il est apparu nécessaire de dénommer les voies desservant les hameaux. Les membres de la commission urbanisme-patrimoine ont réalisé un travail de repérage sur site et ont proposé des noms pour la vingtaine de voies concernées, validés en conseil municipal de février.

Par ailleurs, le conseil municipal a approuvé une convention de partenariat avec Angers Loire Métropole pour une gestion informatique des données de localisation d'adresses et de leur diffusion vers la base officielle de référence au niveau national : Base Adresse Nationale.

Commande publique

Groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité

En février, le conseil municipal a validé la constitution d'un groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel à l'échelle du Maine-et-Loire, avec le Siéml (Syndicat électricité Maine-et-Loire). En mars, il a approuvé un groupement de commandes « enlèvement et mise en fourrière de véhicules » avec plusieurs communes de l'agglomération angevine.

Ces groupements permettent d'optimiser la démarche de réduction des coûts par la massification des achats, de faire bénéficier à l'ensemble des membres de l'expertise de la collectivité coordinatrice et de limiter le coût et le nombre des procédures de marché public.

État civil 2023

NAISSANCES

Haïda Mahamat,
née le 23 janvier

Ayla Özgen,
née le 26 janvier

Aria Dérennes,
née le 17 février

Ulysse Lauriot dit Prévost,
né le 19 février

Charlotte Rezé,
née le 5 mars

Elizio Leduc,
né le 6 mars

Gustave Chalié,
né le 8 mars

DÉCÈS

Madeleine Sautejeau,
93 ans, le 2 février

Gustave Blanchet,
92 ans, le 5 février

Info pratique

Déclaration de vos biens immobiliers aux impôts

Les propriétaires de biens à usage d'habitation ont **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer chacun de leurs biens et indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes un bien, ils doivent indiquer l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Cette déclaration s'effectue en se connectant sur son espace personnel sur le site des impôts, rubrique «Gérer mes biens immobiliers».

Objets trouvés

- 1 petite clé noire
- 1 pommeau de douche avec cordon
- 1 laisse pour chien
- 1 trousseau de clés véhicule
- 1 paire de lunettes
- 1 sac orange
- 1 repose tête
- 1 anneau métallique
- 1 trousseau de 3 clés véhicule
- 1 parapluie poignée mousse

Budget 2023

Poursuite des travaux et maîtrise des consommations énergétiques

L'année budgétaire 2022 aura été impactée par l'inflation généralisée. Pour y faire face, nous avons su adapter notre fonctionnement et nos habitudes notamment en matière de commande publique. De plus nous avons bâti un plan de sobriété énergétique efficace.

Ces efforts ont donné des résultats 2022 satisfaisants. Ces derniers ont permis de réaliser la prévision budgétaire 2023 de manière sereine, comme promis sans augmentation des taux des impôts communaux et sans recours à l'emprunt.

En revanche, les bases fiscales de la taxe foncière seront réévaluées de 7,1% cette année ce qui impactera d'autant les avis d'imposition que vous recevrez en octobre. Cette hausse, calculée sur la base de l'inflation et décidée par le Parlement lors du vote du budget de l'Etat, est donc indépendante de la volonté de la municipalité.

De 2014, début du précédent mandat, à 2022, les investissements communaux dans le tissu économique local représentent plus de 17 millions d'euros (2 millions annuels en moyenne) et nous prévoyons 3,8 millions d'euros cette année.



Guy Sabadel, adjoint aux finances

Résultats 2022 : Le Compte Administratif

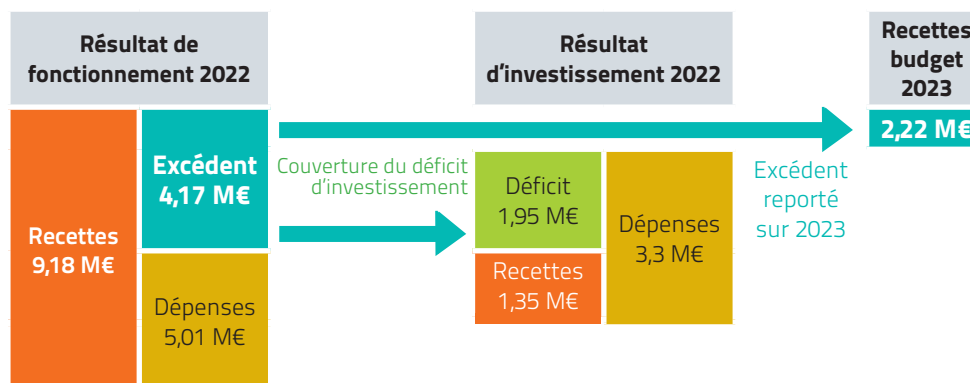
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élevaient à 4 560 000 € en augmentation de 414 000 € (+ 10%) par rapport à 2021.

Mais parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 6 107 000 € étaient en hausse de 197 000 € (+3,3%) par rapport à 2021.

La différence donne une capacité d'autofinancement de l'ordre de 1 547 000 € (en baisse de 217 000 € soit 12%).

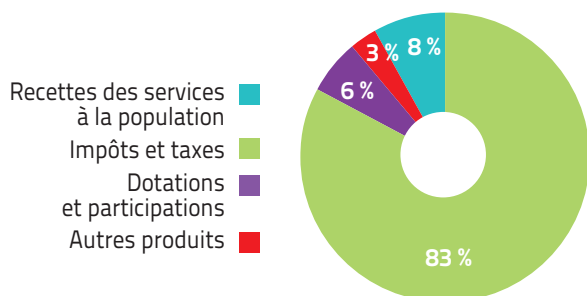
Compte tenu des excédents reportés, le résultat de fonctionnement 2022 s'élève à 4 170 000 € ce qui a permis de combler le besoin de financement de la section d'investissement de 1 945 000 €.

En effet, le programme d'investissements 2022 fut copieux (2,4 M€), principalement articulé autour de l'extension et la rénovation de l'accueil de loisirs (1 050 000 €) et le démarrage de la halle de tennis (525 000 €).

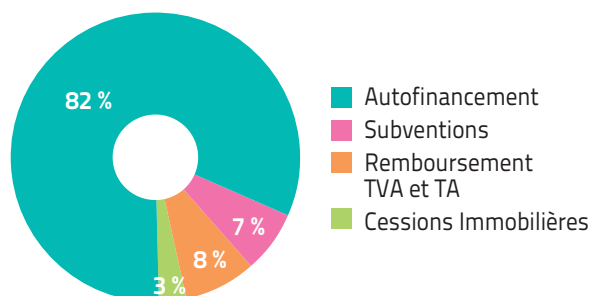


2023, d'où provient l'argent de la Commune ?

Recettes de fonctionnement
6 127 000 €



Recettes d'investissement
3 944 000 €



FONCTIONNEMENT

RECETTES

Le montant prévisionnel des recettes réelles en 2023 est de 6 127 000 € (hors excédent 2022 reporté), en hausse de 213 000 € (+ 3,6 %) par rapport à 2022.

Les recettes de la commune proviennent à 83 % des impôts et taxes (5 058 000 €) dont 2 079 000 € versées par Angers Loire Métropole au titre de l'attribution de compensation (recettes fiscales liées à la zone industrielle).

Les autres recettes proviennent des subventions, des participations (comme celle de la CAF), des produits des services communaux et des locations.

DÉPENSES

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est estimé à 5 028 000 € en hausse de 356 000 € (+ 7,6%) par rapport au budget précédent.

La différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement dégage un autofinancement de 1 099 000 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté des années précédentes de 2,22 M€ ce qui donne un autofinancement total de 3,32 M€.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

L'enveloppe globale 2023 est estimée à 3 944 000 € (dont remboursement du capital des emprunts : 128 000 €).

Les principales opérations prévues sont :

- Construction de la halle de tennis (seconde partie) : 2 200 000 €
- Agrandissement de la mairie (solde) : 300 000 €
- Les études pour la rénovation de la salle des sports d'Éventard : 200 000 €
- Parc de loisirs en bords de Sarthe (seconde partie) : 181 000 €
- Travaux de voirie et réseaux : 116 000 €
- Rénovations des bâtiments communaux : 189 000 €
- Informatisation et équipement des services : 104 000 €
- Espaces verts et mobilier urbain : 74 000 €
- Etudes du cœur de vie Bellebranche (projet école) : 55 000 €
- Démolitions 8-10 rue de Bellebranche : 63 000 €
- Etudes pour le projet d'équipement public à Provins : 40 000 €
- Investissements dans les écoles et restaurants scolaires : 22 000 €

EMPRUNT

Le capital de la dette à rembourser pour l'année 2023 est de 128 000 €.

L'endettement de la Commune est 75% plus faible que les autres communes françaises. Fin 2022, l'encours est de 173 € par habitant contre une moyenne de 717 € par habitant pour les communes de la même strate.

Le niveau de la dette au 31 décembre 2023 sera de 634 000 € pour une capacité de désendettement inférieure à un an.

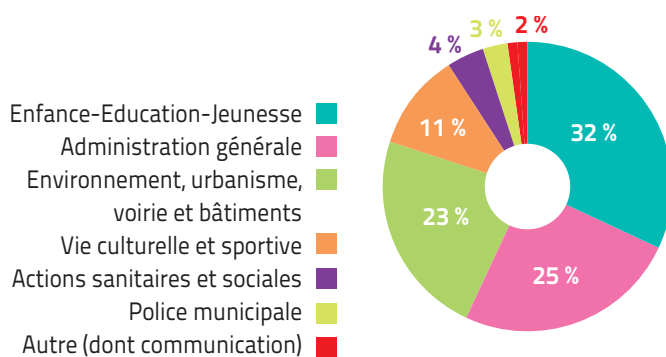
RECETTES

Les investissements 2023 seront financés par :

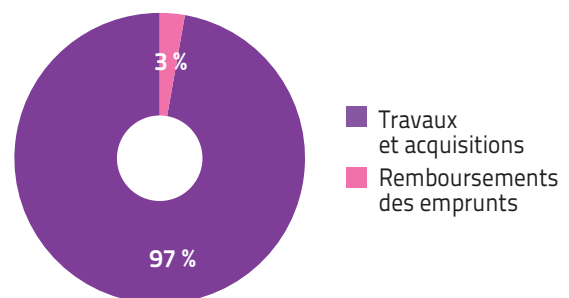
- L'autofinancement
- Les cessions immobilières : 110 000 €
- Les subventions perçues (Etat, CAF, Région et Sieml) : 267 000 €
- Le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement : 320 000 €

Où va l'argent de la Commune ?

La répartition des dépenses de fonctionnement
5 028 000 €



Dépenses d'investissement
3 944 000 €



Acte d'état civil : la demande est gratuite !

Pour certaines de vos démarches administratives, on peut vous demander un acte d'état civil : naissance, mariage ou décès.

La demande et la délivrance de ces actes est GRATUITE.

Comment faire pour demander des actes d'état civil ?

Vous pouvez procéder de deux manières.

- 1/ Aller sur le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr. Vous pouvez faire votre démarche en ligne et aucune somme ne vous sera demandée. N'utilisez aucun autre site.
- 2/ Contacter la mairie où l'évènement s'est produit (naissance, mariage ou décès).



Qui peut demander pour qui ?

Les copies d'actes intégrales de naissance et de mariage ou les extraits avec filiation peuvent être demandés par :

- le titulaire de l'acte,
- ses ascendants directs (parents, grands-parents),
- ses descendants directs (enfants, petits-enfants),
- son représentant légal (tuteur, curateur),
- son/sa conjoint/e et un professionnel autorisé par la loi.

Les frères et sœurs ne peuvent pas demander une copie d'acte. Par contre, toute personne le souhaitant peut avoir accès à un extrait sans filiation.

Concernant les actes de décès, contrairement aux actes de naissance et de mariage, toute personne peut en faire la demande et recevoir l'acte.

Quelle est la durée validité d'un acte ?

En principe, un acte demeure valable tant que les éléments qui y figurent n'ont pas été modifiés.

Cependant, lors de vos démarches administratives, il vous sera demandé un acte dont l'ancienneté est de moins de 3 mois pour les actes français et de moins de 6 mois pour les actes étrangers.

Pour nous contacter : www.ecouflant.fr ou mairie@ecouflant.fr ou à l'accueil en mairie



Questions / Réponses entre Municipalité et habitants

À la rencontre des habitants :
« rue des Landes, rue de la Petite Motte,
rue du Chêne et rue de la Brosse »

Réponse de la municipalité à l'issue de la réunion de quartier du 18 mars dernier.

Serait-il possible d'aménager des places de parking sur le terrain à droite du rondpoint de la croix rouge (en venant des Ongrois) ?

Cette proposition va être étudiée et chiffrée par la commission urbanisme patrimoine. Si l'étude se révèle concluante, les travaux pourront être budgétisés en 2024.

Une aide à l'achat/installation de récupérateur d'eau de pluie pourrait-elle être mise en place ?

La municipalité a engagé une réflexion globale sur la gestion de l'eau sur le territoire communal. Les premières actions envisagées concerneront les bâtiments communaux (installation de système permettant des économies de consommation, de récupérateur d'eau...). Concernant les habitants, la commission environnement-développement durable a prévu d'étudier le sujet prochainement.



Fête de la nature

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT - JEUDI 11 MAI 20h30 / Vallon des Arts / Gratuit

Projection du film « Espaces Naturels Sensibles » suivi d'un débat avec les réalisateurs et un représentant LPO (ligue de protection des oiseaux). Le film documentaire vous emmène à la découverte de notre environnement proche et des acteurs du territoire. Un film positif, qui éveille nos sens, encourage à l'émerveillement et incite à la prise de conscience que la nature sensible est partout.

JOURNÉE NATURE - SAMEDI 13 MAI

Bords de Sarthe / Gratuit

- **de 9h à 11h30** : Matinée éco citoyenne > Ramassage de déchets
- **11h30** : Inauguration du jardin du Presbytère
- **de 11h à 17h** : « Arts et sciences » des petits débrouillards. Présence de 2 médiateurs scientifiques et du camion laboratoire «Lysette la fourgonnette». Spectacle duo clownesque
- **de 14h30 à 16h30** : Trocs & dons « le jardin » dans le jardin du presbytère. Prévoyez dès maintenant vos boutures et graines.
- **de 14h à 18h** : Pêche à l'aimant sur les bords de Sarthe avec l'association Pêche Aveugl'Aimant

Renseignements au : 02 41 41 10 07
Programme complet sur www.ecouflant.fr

- **de 15h à 17h** : Balade nature « L'art de la cueillette sauvage »
Visite botanique à Écouflant. Idéale pour s'initier à la cueillette des plantes comestibles de l'Anjou. Vous découvrirez aussi d'autres espèces qui font de ce coin de nature un paradis pour la biodiversité.

Gratuit sur inscription - Durée de la visite : 2h
Réservation : 06 81 25 71 85
m.jaunet@yahoo.fr - www.mon-jardinier-conseil.fr



Brochure estivale

Cette année encore les acteurs touristiques de notre territoire se mobilisent pour vous proposer des activités de plein air et passer de bons moments en famille ou entre amis.

De nombreuses opportunités de balades et de découvertes s'offrent à vous pour parcourir notre territoire et se restaurer dans un cadre bucolique sur nos aires de pique-nique ou à la guinguette.



Saison touristique

Le Bac Pass' Sarthe reprend du service dès le 18 mai !

- Du 18 mai au 2 juillet et du 9 septembre au 1^{er} octobre, le bac circulera tous les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés (18 et 19 mai, 29 mai)
- Puis, du 8 juillet au 3 septembre, le bac circulera tous les jours.

Horaires du bac : départ d'Écouflant à 9h, 10h, 11h, 12h, 14h30, 15h30, 16h30, 17h30 et 18h30.

Ce bac permet la jonction directe entre Écouflant et Cantenay-Épinard par la rivière, ce qui offre la possibilité de faire une boucle à pied ou à vélo autour de l'île St Aubin (16 km) et de rejoindre les sentiers de randonnées angevins.



Sobriété énergétique des résultats encourageants

Depuis le 15 octobre, une politique de sobriété énergétique a été mise en application au sein des bâtiments communaux (écoles, restaurants scolaires, salles des sports, salles des fêtes, bibliothèque, mairie...).

Concernant le chauffage, la méthode s'articule autour de deux leviers : plafonnement des températures de confort et planifications des périodes de chauffe grâce aux installations techniques récentes. En effet, le déploiement d'une gestion technique centralisée permet de piloter à distance et plus finement nos bâtiments.

Les premiers résultats sont très satisfaisants : sur la période allant de novembre 2022 à février 2023, nous constatons une baisse des consommations de 38% par rapport à la même période allant de novembre 2021 à février 2022.

↘ **38 %**
de novembre 2021 à février 2022.



Écouflant, 1^{ère} ville départementale où il fait bon vivre



L'association "Villes et villages où il fait bon vivre" a publié récemment son classement annuel via Internet. Ce palmarès est le fruit d'une « méthodologie innovante et exclusive » qui s'appuie sur 182 critères répartis dans huit catégories : la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité.

Parmi les communes de 3 500 à 5 000 habitants, **Écouflant se place 1^{ère} sur 11 sur le plan départemental** et 27^e sur 963 sur le plan national.

Pour en savoir plus sur le classement :
www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

ÉCOGESTE :

Entretien des pieds de murs



Même si elles sont propices à la biodiversité, les herbes sauvages qui poussent en pied de murs, entre le domaine privé et le domaine public, peuvent finir par détériorer les trottoirs et la chaussée. Il est donc demandé à chaque citoyen de procéder au désherbage du trottoir au pied de son immeuble dans le respect de l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires en vigueur.

Une petite astuce naturelle :

Conserver le jus de cuisson de ses pommes de terre, le laisser refroidir et le verser sur les herbes sauvages comme désherbant naturel. La méthode marche aussi avec l'eau de cuisson du riz ou des pâtes et même avec de l'eau bouillante salée !



Un nouveau bâtiment municipal en réflexion à Provins

Le quartier de Provins se développe depuis quelques années. Jouxant Éventard, il s'affirme toutefois comme un quartier à part entière, concentrant de nombreux nouveaux habitants.

Afin de mieux cerner les attentes de cette nouvelle population, la municipalité a lancé une enquête, en ligne, en début d'année. Le service jeunesse-proximité en a fait la promotion directe sur le terrain, à la rencontre des habitants. Résultat : une centaine de personnes a pris le temps de répondre.

La majorité des répondants a indiqué se sentir bien dans son quartier. Un tiers a toutefois fait remonter des problèmes d'incivilités et de sécurité. Certains ont pointé le manque de stationnements et jugent qu'il y a une trop grande densité. Les écoles et le city stade sont aujourd'hui les équipements publics les plus fréquentés.

La municipalité est consciente que ce quartier, même s'il est tout proche du centre commercial d'Éventard et du complexe Simone-Signoret, manque d'infrastructures publiques. C'est pourquoi les élus ont décidé d'investir plus tôt que prévu dans un bâtiment public, qui sera implanté à côté du city stade. Interrogés sur ce futur bâtiment, les répondants souhaitent en priorité : une bibliothèque, un lieu d'échanges et de convivialité et un atelier de bricolage.

L'équipe municipale travaille sur ce nouveau projet pour qu'il sorte de terre d'ici fin 2025. D'ici là, un modulaire sera installé pour que le service jeunesse-proximité dispose d'un local pérenne et identifié dans le quartier.



A vos objectifs !

Concours photos du 1^{er} au 31 mai

La municipalité et l'association Passion Photos Écouflant organisent un concours photos ouvert à tous à partir de 13 ans.

Chaque participant pourra envoyer en mairie 2 photos sur le thème « Sous le soleil 2023 à Écouflant ». L'annonce des résultats (vote du jury et public) et la remise de lots auront lieu le 24 juin lors de la fête « Sous le soleil » au Vallon des Arts.

Inscription sur www.ecouflant.fr via le formulaire

« Initiatives Jeunes »

un coup de pouce à la jeunesse

Avec le dispositif « Initiatives jeunes », la commune apporte une aide financière aux jeunes ayant un projet professionnel, contre des heures de bénévolat.

Dans le cadre de sa politique sociale, la municipalité veut aider les jeunes :

- pour favoriser leur mobilité : financement du BSR, code et permis de conduire,
- pour favoriser leur insertion : financement du BAFA, CACES, et mallette professionnelle.

Ceci nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles.

L'enjeu est de développer l'autonomie du jeune en lui facilitant l'accès à la formation, au permis de conduire et donc à l'emploi tout en bénéficiant d'une expérience nouvelle qui peut enrichir son CV ou l'aider dans son choix professionnel.

Public ciblé et conditions d'accès :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Habiter Écouflant depuis au moins un an
- Attester d'un quotient familial inférieur à 1000
- Avoir complété le dossier et motivé le projet
- Avoir signé une convention d'engagement solidaire
- Se présenter à l'entretien de motivation
- Être adhérent au service Jeunesse Proximité

Montant et formalités de l'attribution de l'aide financière :

Le jeune pourra obtenir une aide financière de 80 % du montant total du projet dans la limite de 400 €.

En contrepartie, il devra réaliser un engagement solidaire de 40h dans les services de la commune (bibliothèque, services techniques, pôle enfance, pôle culturel) ou les associations écouflantaises (associations caritatives, sportives ou de loisirs) dans les six mois qui suivent l'acceptation du dossier.

Le jeune sera accompagné dans son projet par un tuteur durant toute la durée de son engagement citoyen.

Pour tout renseignement, s'adresser au service Jeunesse-proximité
jeunesseproximite@ecouflant.fr
ou 02 41 39 99 86.

Un proximité ludique et convivial par quartier ! des animations pour tous

Une fois par mois, aux beaux jours, le service jeunesse-proximité va vers les habitants avec les autres services municipaux pour une animation de proximité. L'objectif est de créer une meilleure connaissance entre habitants et services.

Autour d'un moment de convivialité, tous les publics présents pourront rencontrer et échanger avec les services municipaux.

Une date par quartier vous attend, avec des animations différentes à chaque fois :

▪ VENDREDI 12 MAI SUR LES BORDS DE SARTHE

L'orchestre du collègue Debussy débutera l'après-midi en musique de 14h à 15h avant de laisser la place à la fanfare du Siam. Jusqu'à 19h, des animations diverses et variées seront mises à disposition : tennis de table, pétanque, palets, jeux en bois, de raquettes et de ballons.

▪ VENDREDI 16 JUIN SUR ÉVENTARD

Sur le parc derrière la zone commerciale, de 16h à 18h30, toute une série de mini tournois sera proposée autour du camion «Réseau Infos jeunes». Transats et barnums agrémenteront cet instant ludique et sympathique, clôturé par un verre de l'amitié.

▪ JEUDI 20 JUILLET SUR LES ONGROIS

De 16h30 à 22h, le même format ludique et convivial sera présenté. Un repas partagé autour d'un barbecue mis à disposition favorisera les échanges entre tous. Un vrai moment de partage culinaire !

▪ MARDI 22 AOÛT SUR PROVINS

Dès 16h30, tout un panel d'animations sera encore présent (tournoi basket, street foot, multisports) sans compter sur les espaces farniente avec transats. Un repas partagé sous format barbecue suivi d'un ciné plein air finiront en beauté cette programmation estivale de Proxim'Été.

Contact

43 Mail des Vents - jeunesseproximite@ecouflant.fr - 02 41 39 99 86






**JE DONNE MON SANG
TU DONNES TON SANG
IL EST SOIGNÉ**

DON DU SANG A ECOUFLANT
VENDREDI 23 JUIN
DE 16H30 A 19H30
SALLE LES CHAMPS DU BOURG
Venez nombreux !

Écouflant www.dondusang.net N° Vert 0 800 109 900
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Don du sang

Vendredi 23 juin

Notre commune accueillera prochainement une collecte de sang. N'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donateurs, pour vivre ou revivre l'expérience du don de sang.

Vendredi 23 juin / 16h30 à 19h30 / Salle les Champs du Bourg

Il faut compter en moyenne 45 minutes pour faire un don, le prélèvement dure en lui-même moins de 10 minutes. Il faut ajouter à cela la durée de l'entretien préalable avec un infirmier ou un médecin puis le temps de repos après le don.

Les donateurs doivent prendre rendez-vous au préalable afin de réserver un créneau sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Plan canicule

Protégez-vous

Pensez à vous inscrire ou inscrire vos proches sur le registre communal de sauvegarde pour être accompagné en période de canicule.

On parle de canicule dans notre département lorsque, pendant trois jours consécutifs, les températures dépassent 34° dans la journée et ne redescendent pas en dessous de 20° la nuit. Dans ce cas, le préfet active le niveau 3 du Plan canicule.

Il est proposé aux personnes âgées ou handicapées vulnérables, vivant à domicile, de s'inscrire ou de se faire inscrire, en mairie, sur le registre communal de sauvegarde. En cas de déclenchement du Plan canicule, les autorités pourront intervenir auprès des personnes recensées.

Le pôle solidarité et ses bénévoles s'organisent pendant la période de forte chaleur, avec l'accord de la personne et en lien avec ses proches, afin de lui rendre visite et s'assurer qu'elle se porte bien.

Quels sont les gestes à adopter pendant les périodes de forte chaleur ?

- boire régulièrement de l'eau
- mouiller son corps et se ventiler
- manger en quantité suffisante
- éviter les efforts physiques
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour
- passer quelques heures dans un endroit frais
- donner des nouvelles à ses proches.




N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Sur le bourg d'Écouflant, la maison de retraite peut vous accueillir pendant quelques heures dans sa salle climatisée. De même, sur Éventard, la résidence séniors Domitys vous invite gratuitement à passer un temps convivial dans ses espaces climatisés.

Contact : pôle solidarité, Promenade de la Sarthe 49000 ÉCOUFLANT - 02 41 41 10 00

Accueil de loisirs

L'été se prépare maintenant !

Les réservations pour l'accueil de loisirs été sont accessibles sur le portail famille depuis le 24 avril.

Pour effectuer vos réservations ou modifications sur le portail famille :

- Concernant le mois de juillet, vous avez jusqu'au 16 juin, dernier délai.
- Concernant le mois d'août, vous avez jusqu'au 16 juillet, dernier délai.

Après ces dates, toute demande de réservation devra être transmise à :

alshsablieries@ecouflant.fr

Les demandes seront étudiées en fonction des places disponibles. De plus, toute annulation devra être justifiée par un certificat médical. Toute absence injustifiée sera facturée.

L'équipe d'animation s'agit les méninges pour vous proposer un voyage de folie à destination de l'île o'jeux.

Au programme : activités, grands jeux, jeux sportifs... sans oublier les veillées et le far niente... cet été pas le temps de s'ennuyer !

Pôle enfance

Journée olympique le 29 juin

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, le pôle enfance organise, pour la deuxième année consécutive, sa journée Olympique qui se déroulera le **jeudi 29 juin 2023 de 9h à 16h30** au complexe sportif du bourg, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine-et-Loire.

Tous les agents du pôle enfance se mobilisent afin d'accompagner les 430 élèves écouflantais sur plusieurs ateliers, chaque atelier étant associé à un sport olympique.

Ce projet, à destination de toutes les écoles de la commune, a pour objectif de proposer aux enfants et à leurs enseignants un beau moment de partage autour des valeurs fortes du sport et de l'olympisme.

Contact : poleenfance@ecouflant.fr ou 02 41 41 18 40





Espoir service fête ses 35 ans !

Pour fêter ses 35 ans d'existence, Espoir Services a invité salariés et partenaires pour retracer l'histoire de cette association d'aide aux demandeurs d'emploi. En 1985, Jean-François Engasser, avec le soutien de la municipalité d'Écouflant, créait l'association Espoir pour lutter contre le chômage. En 1987, Espoir Services était officiellement reconnue et développait les heures de travail, pour les demandeurs d'emploi auprès des particuliers (ménage, jardinage...), les collectivités, les associations et les entreprises.

Chaque année depuis 35 ans, une centaine de personnes est salariée par l'association, pour effectuer en moyenne 22 000 heures de travail.

Ainsi, depuis sa création, plus de 2 300 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif associant accompagnement socio-professionnel et missions de travail, pour reprendre une activité professionnelle.

espoirservicesecouflant.wordpress.com/



Je décroche un job en alternance Rendez-vous le mercredi 10 mai

Vous êtes à la recherche d'une alternance sur l'agglomération angevine ? Rencontrez des entreprises qui recrutent et postulez pour des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, le mercredi 10 mai 2023, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au Relais culturel, Place Georges-Pompidou à Saint-Sylvain-d'Anjou. C'est gratuit et sans inscription.

Plusieurs entreprises ont déjà confirmé leur présence : Anaya Artisan Fleuriste, B&B HOTEL Angers Parc Expos, Bouygues Energies & Services, Dalkia Froid Solutions, EITA, Elivia, Galvometal, Geodis, Isoflex Ista 49, Mercier Paysage, Moul'Anjou Industrie, Scania Production Angers, Seillery Transports, VYV3 Pays de la Loire (Pôle accompagnement et soins)...

Cet événement est organisé par Aldev, Pôle emploi, la Mission Locale Angevine, Verrières-en-Anjou, Briollay, Écouflant, Le Plessis-Grammoire, Rives-du-Loir-en-Anjou et Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Retrouvez les offres d'emploi accessibles lors de l'événement, en flashant ce QR CODE :



Je décroche un job
en **alternance**

Rendez-vous
angers emploi

Mercredi 10 mai à Verrières-en-Anjou

Saison culturelle 2022 - 2023

Zoom sur...
la programmation culturelle



La grande nuit de l'humour

> **Vendredi 12 mai à 20h30 au VDA**

Venez découvrir les nouveaux talents du rire

La Grande Nuit de l'Humour, c'est un plateau d'1h30 à 2h où chaque humoriste présent jouera une partie de son spectacle. Découvrez les nouveaux talents du rire au cours de cette soirée inoubliable. Au programme : sketch, stand-up, visuel, humour grinçant... Il y en aura pour tous les goûts grâce aux différents univers et différents styles d'humour de nos artistes !

Le seul objectif de la soirée : déclencher les fous-rires du public et vous faire vivre à fond votre Grande Nuit de l'Humour.

Avec Tony Atlaoui, Emma Loïselles et David Buniak



Neverland

Comédie musicale

> **Vendredi 9 juin à 20h30 au VDA**

Plongez dans l'univers de Neverland où rêve et réalité s'entremêlent

Avant Peter Pan et le Capitaine Crochet, il y avait un auteur qui rêvait d'une autre vie. Comment une simple rencontre a-t-elle créé ce récit fantastique que toutes générations confondues connaissent par cœur ? Une quarantaine de jeunes acteurs dansent, chantent et vous guideront au pays imaginaire...

Neverland, ou l'homme qui était Peter Pan.

Compagnie Asta

Réservation sur vallondesarts.placeminute.com



Bibliothèque

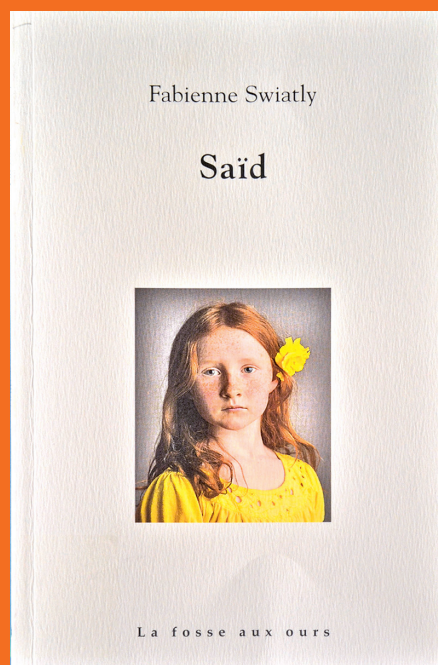
Opération Jeune Pousse

A tous les parents d'enfants nés ou adoptés en 2023, la bibliothèque offre un album de l'auteure Emilie Vast «Pas pareil». Il vous suffit de vous présenter à la bibliothèque et de mentionner la date de naissance de l'enfant, inscrit ou non à la bibliothèque.

C'est gratuit et sans engagement, en partenariat avec le Conseil départemental de Maine-et-Loire.

Rencontre avec l'auteure Fabienne Swalty

Dans le cadre du Prix Inter CE 2023, votre bibliothèque reçoit Fabienne Swalty auteure de «Saïd», mercredi 17 mai à 19h à la bibliothèque. Cette rencontre vous permettra de rencontrer l'auteure et échanger avec elle autour de son roman.



Fête de l'été

« Écouflant sous le soleil »

> Samedi 24 juin à 14h
au Vallon des Arts

Comme une première escale, la fête « Sous le soleil » sera l'occasion de se promener à travers les continents au son de musiques latines mais aussi celtiques ou US... Un avant-goût de vacances pour tous !

- A partir de 14h : Concert du SIAM
- 16h : Conte musical « Hiya et la clé du bonheur »
- 14h45 et 16h45 : Rock Step Country (démonstrations et initiations)
- 16h30, 17h30, 18h30 et 20h30 : « La charcuterie musicale ».

Des quizz musicaux autour d'une playlist de plus de 5 000 morceaux des années 50 à aujourd'hui.

- 19h - 20h30 : Julien Loko concert Rock Celtic

Revisitant les standards Irish mais aussi agrémenté de compositions jig et réels. La formation de Julien Loko vous invite à un concert envoûtant, qui vous donnera envie de danser et de bouger sur les plus grands airs irlandais ! Ou tout simplement de l'écouter en prenant votre repas.

- 21h - 23h : La Cafetera Roja concert Pop Rock Latino 3 nationalités, 4 langues, un son et une énergie détonante : La Cafetera Roja est un groupe « live » venue du chaudron multi-culturel de Barcelone.

Ancré dans son époque, ce groupe est un trait d'union entre poprock, hip hop et musique latine qui fait danser toutes les générations !

L'entrée est gratuite !

Restauration et bar sur place



Appel aux habitants

Les Écouflantais ont du talent 2

Vous peignez, vous sculptez, on vous dit « artiste », alors n'hésitez plus, venez partager votre talent en exposant sur votre commune.

La commission culture sélectionnera plusieurs artistes pour participer à l'exposition automnale à la salle des Champs du Bourg du 28 octobre au 5 novembre 2023. Un vote du public sera organisé et le lauréat exposera à « L'Exposition » au Vallon des Arts en mars 2024.

Envoyer votre candidature avec quelques photos de vos œuvres à : Service Culturel – Place de la Mairie – 49000 ECOUFLANT – mairie@ecouflant.fr



Arc Écouflant

3 et 4 juin : le club d'Arc Ecoouflant organisera le concours départemental adulte en extérieur à Éventard.

Les Halles Citoyennes

Jardin partagé

Belle période pour rejoindre l'équipe des jardiniers : le terrain s'est agrandi avec deux nouvelles parcelles. De quoi être encore plus nombreux pour s'occuper des fruits et légumes ! Idéal pour apprendre à cultiver, ou tout simplement donner un coup de main.

N'hésitez pas à rejoindre les jardiniers, le mardi et/ou le samedi, de 10h à 12h.

Repair café

Mauvaise nouvelle intervenue l'automne dernier. Malgré un démarrage avec beaucoup de prises de contacts pour des réparations, des raisons administratives nous ont contraint à suspendre l'activité. Nous sommes toujours à la recherche d'un local pouvant nous accueillir une demi-journée par mois. Merci d'avance pour vos propositions.

Vous avez des idées de projet ? Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bricoleurs et bricoleuses, et/ou le jardin ? Goûter les confitures du jardin ?

Contact : contact@leshallescitoyennes.fr

Facebook : [ecouflant s'entraide](#)

Amicale des retraités Braud

L'Amicale des retraités Braud organise son voyage annuel le jeudi 08 juin 2023 au Château Parc de la Houssaye à St-Laurent-du-Mottay (45 kms d'Angers)

Renseignements et inscriptions auprès de M. Bordier Yves au 02 41 43 63 87 jusqu'au lundi 15 mai 2023.

ACPL

Mobilisé pour l'environnement

De nouvelles inscriptions arrivent toujours, nous rappelons que beaucoup d'activités sont accessibles en cours d'année. N'hésitez pas à venir découvrir une discipline différente !

Six adhérents se mobilisent le **2^e dimanche de chaque mois, de 10h à 11h**, en fonction de leur disponibilité, pour la **Marche Propre**.

Pour rappel, le concept est né pendant le confinement : profiter de sa sortie quotidienne pour ramasser les déchets dans son rayon d'un kilomètre autour de chez soi.

Munis de gants, de sacs et éventuellement d'une pince, la démarche est citoyenne et permet d'adresser un message à ceux qui ne respectent pas l'environnement.



Depuis le début de la saison 2022/2023, souvent à 2 ou à 3 marcheurs, le parcours diffère et apporte son lot de détritrus (voir photos) :

| dates | lieux | km | kg |
|-------------------|-------------------|----|----|
| 11 Septembre 2022 | Zone industrielle | 3 | 20 |
| 13 novembre 2022 | Zone industrielle | 8 | 15 |
| 11 décembre 2022 | Eventard | 3 | 15 |
| 15 janvier 2023 | Zone industrielle | 5 | 12 |
| 12 février 2023 | Zone industrielle | 2 | 26 |
| 12 mars 2023 | Zone industrielle | 2 | 24 |

Il en ressort que les chemins piétonniers parcourus sont respectés, mais la zone industrielle est toujours jonchée de sacs poubelles biodégradables, mais pas le contenu !

Avec les actions communales, d'autres associations, des riverains et des passages réguliers des adhérents de l'ACPL, nous éliminons les déchets et pensons que les dépôts sauvages seront ainsi moins nombreux.

Rendez-vous le 14 mai 2023 à 10h sur le parking de la Grange.

Pas de permanence régulière au bureau

ACPL - Activités Culture Passions Loisirs d'Ecouflant

Centre Simone Signoret - 49000 ECOUFLANT

02 41 43 83 93 / Site : www.acpl-ecouflant.fr / Facebook : ACPL ECOUFLANT

APE Bellebranche

Vide-grenier du bourg d'Écouflant le dimanche 14 mai

L'APE Bellebranche est heureuse de vous annoncer que le vide-grenier d'Écouflant aura lieu le dimanche 14 mai 2023 de 8h à 18h dans le bourg d'Écouflant avec restauration et buvette prévues sur place.

Tarif : 10€ l'emplacement (4 m long x 2 m de profondeur), 210 emplacements disponibles.

Réservation et règlement uniquement en ligne sur le site Hello asso

www.helloasso.com/associations/ape-bellebranche/evenements/vid-grenier-ecouflant

Accueil des exposants devant la pharmacie à partir de 6h. Placement selon l'ordre d'arrivée.

Venez nombreux et partagez l'information autour de vous !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'équipe de bénévoles par e-mail : videgrenier.ecouflant@gmail.com

ECOUFFLANT BOURG (49)

Vide grenier

INSCRIPTION sur HelloAsso
<https://www.helloasso.com/associations/ape-bellebranche/evenements/vid-grenier-ecouflant>
 10€ l'emplacement de 4mx2m - restauration sur place

Organisé par l'APE des écoles Bellebranche - videgrenier.ecouflant@gmail.com

dimanche 14 mai 2023
de 8h00 à 18h00

Les Biz'Arts

Et c'est reparti pour un tour !



A peine la saison 2022 terminée en beauté, que les Biz'Arts remettent le nez dans leurs textes pour apprendre une nouvelle pièce, une comédie de Pascal Guillemaud : « **Ce soir, on sort** ».

Comme elle a coutume de le faire, la troupe joue bénévolement pour des associations caritatives. En leur offrant la recette, la compagnie Biz'Arts s'engage pour différentes causes.

Le nouveau spectacle sera prêt pour l'automne.

Voici les dates de représentations, encore disponibles, pour la saison 2023/2024 :

- 14 et 15 octobre 2023 : réservé pour l'APIJA de St Sylvain d'Anjou
- 28 et 29 octobre : réservé pour le Foyer St Amadour en Mayenne
- 11 novembre
- 18 novembre : réservé pour Abama Angers-Bamako
- 2 et 3 décembre
- 9 et 10 décembre
- 20 et 21 janvier 2024 : réservé pour Perce-Neige à Baracé
- 4 et 5 février : réservé pour Itinéraires Vietman à Corné

En attendant que la Compagnie Biz'Arts vienne jouer chez vous, les associations intéressées sont invitées à prendre contact par mail ou par téléphone.

Président : Nicolas Joufflineau - 06 52 62 29 08
contact@compagniebizarts.fr - Facebook : La Compagnie Biz'Arts

Association Sportive et Gymnique d'Écouflant

Le week-end des 18 et 19 mars, l'ASGE a organisé les challenges poussins. Nous remercions les entraîneurs, les bénévoles pour leur aide.

Sur 2 équipes écouflantaises : une est en finale aux Epesses.

Nous avons aussi engagé cinq équipes Aînées /jeunesse :

2 équipes sont en finale à la Baule.

Bravo à toutes !



Amicale des Pêcheurs d'Écouflant & des bords de Sarthe

Réunir les pêcheurs d'Écouflant et des environs pour revitaliser les bords de Sarthe sur la commune.

▪ **Dimanche 14 mai**

Concours de pêche : Bateau seul ou à deux, de terre Quiver ou canne.

▪ **Dimanche 11 juin**

concours de pêche : Bateau seul ou à deux, de terre Quiver ou canne.

▪ **Dimanche 2 juillet**

Concours de pêche : Bateau seul ou à deux, de terre Quiver ou canne.

Initiation pêche dans le cadre de la saison estivale le mercredi 5 juillet (voir la brochure estivale distribuée avec ce magazine).

Amicale Sportive Écouflant, l'esprit Club

Écouflant accueille les demi-finales départementales U17

Après avoir célébré les 50 ans du club au Vallon des Arts, l'ASE se prépare pour recevoir les demi-finales de coupe et de challenge de l'Anjou U17. Le stade des champs du bourg a été choisi par le district du Maine et Loire pour accueillir deux matches. Les affiches ne sont pas encore connues, mais ce sera l'occasion de voir de belles rencontres entre des équipes souhaitant rejoindre les finales départementales. Rendez-vous le 27 mai pour deux matches à 14h et 17h. Les spectateurs et supporters (souvent nombreux) des équipes qualifiées seront bien reçus.

Une nouvelle discipline

Jacques Hamard, responsable de l'école de foot et de la section vétéran à Écouflant, a été sélectionné en équipe de France de Foot en marchant, une nouvelle pratique développée en Angleterre, il y a une dizaine d'années. Le district a proposé une séance découverte en mars dernier, les participants se sont pris au jeu. Nous pourrions envisager de proposer cette option à Écouflant, si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir.

Séances d'essai

N'hésitez pas non plus à nous contacter pour venir essayer le foot le mercredi après-midi dans les différentes catégories (U7, U9 et U11) ! Théo, Benoit, Sarah et Guillaume vous accueilleront.

Dates à retenir :

- Demi-finales coupe et challenge de l'Anjou U17 : 27 mai 2023 à Écouflant
- Coupe du Monde de foot en marchant : 23 au 27 août 2023 à Derby (Angleterre)

www.facebook.com/footballasecouflant/



Tennis Écouflant club

- Journée portes ouvertes le samedi 17 juin avec finales du tournoi interne à Évétard.
- Journée féminine le dimanche 18 juin.
- Assemblée générale le mercredi 14 juin à 20h au club house à Évétard.
- Cours gratuits en juin pour adultes ou jeunes.

Renseignements : jeromevannier28@gmail.com



Remise des médailles pour les jeunes de l'école de tennis

Arts Martiaux Écouflant

Le club ouvre ses portes tout le mois de juin avec essais gratuits et inscriptions pour la saison prochaine.

Petit bilan de la saison :

Nous avons proposé des stages durant chaque période de vacances scolaires. Une formation secouriste (PSC1) a été faite avec une dizaine de participants qui ont tous été reçus à l'examen (voir photo remise de la certification). Cette formation a été prise en charge entièrement par le club.

Les 24 et 25 juin prochain pour les 30 ans du club, un séjour au parc d'attraction et zoo Le Pal est organisée avec un tarif très attractif pour les adhérents afin de clôturer la saison dans la joie et la bonne humeur.

N'hésitez pas à prendre contact avec le club. On vous attend nombreux sur le tatami (à partir de 4 ans) pour la rentrée prochaine.



Écouflant Pétanque Club

Après le concours Doublette Vétéran du 13 avril, l'Écouflant Pétanque Club organisera le dimanche 25 juin 2023 le « Prix de la Ville d'Écouflant ». Ce concours A-B-C en doublette, permettra l'attribution d'une prime exceptionnelle aux équipes gagnantes : Jet du but à 8h30.

Il s'en suivra le mardi 27 juin, un autre concours Doublette Vétéran : Jet du but à 14h.

N'oublions pas que les 3 et 4 juin, le département accueillera les championnats de France de Sport Adapté Pétanque aux Ponts de Cé.

Le mois de juin est riche en événements. Sur le plan départemental, notre club, soutenu par la bienveillance et l'engagement de nos bénévoles, s'implique volontiers dans l'organisation de cette discipline sportive.

Venez nous rencontrer, soutenir vos équipes ou tout simplement découvrir "Le monde de Fanny"

Nos jours d'entraînement sont les mardis et jeudis à partir de 17h30 au complexe sportif d'Eventard.

Venez faire un essai ! C'est sans rendez-vous !



Pour nous contacter : ecouflantpetanqueclub@outlook.fr
Complexe Sportif Simone Signoret - 06 43 23 71 60

Basket Écouflant Club

La fin de la saison approche ...

Afin de vous permettre de découvrir le basket avant la bousculade de la rentrée de septembre, le BEC vous propose de venir essayer ce sport gratuitement lors des entraînements des joueurs.

Dès le lundi 22 mai, venez essayer le basket. Vous trouverez forcément un créneau correspondant à votre âge (dès 5 ans) ou à vos besoins.

Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur le site du BEC, section entraînement pour connaître le jour et l'heure correspondant à votre âge et à votre catégorie (fille ou garçon). N'hésitez pas à vous reporter aux années de naissance pour savoir dans quel groupe aller (rubrique ressources sur le site – fiche nouvelle inscription).

Il ne vous restera plus qu'à envoyer un mail de demande à ecouflant@basketball49.fr afin de valider le créneau choisi.

Le BEC sera aussi présent lors de la journée Olympique organisée par la mairie pour les élèves le 29 juin.

Pour finir, rendez-vous le samedi 17 juin à partir de 10h30 pour l'assemblée générale. Une permanence pour les inscriptions sera présente sur place.

Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à contacter le BEC par mail : ecouflant@basketball49.fr ou rendez-vous sur son site : www.basket-ecouflant.fr

Club nautique Écouflant

Le Club Nautique vous accueille cet été à sa base nautique pour profiter de la douceur des Basses Vallées Angevines en kayak, canoë ou en paddle.

Découvrez toutes nos offres sur notre site internet, kayakecouflant.com !

Du 17 juillet au 25 août, le CNE organise ses stages estivaux ! Ouvert pour les jeunes de 8 à 16 ans, les stages se déroulent sur une semaine complète et permettent à toutes et à tous de découvrir l'ensemble des disciplines de canoë-kayak et pratiquer des activités multisports !

N'hésitez à inscrire vos enfants et petits-enfants le plus tôt possible.

VIENS T'AMUSER AVEC TES COPAINS !

8 à 16 ans

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 17h00
(prévoir un pique-nique)

110 euros la semaine

STAGES
CANOË-KAYAK ÉTÉ MULTISPORT

INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENTS :

☎ 02.41.34.56.38
☎ 07.49.31.34.67
✉ cn.ecouflant@gmail.com
🌐 www.kayakecouflant.com
📍 8 rue de l'île Saint-Aubin
49 000 Écouflant

CANOË KAYAK
Écouflant

MAI

Du 1^{er} au 31 mai

- Concours photos « Sous le soleil à Écouflant »

Lundi 8 mai

- Célébration du 8 mai, Monument aux morts, 11h

Mercredi 10 mai

- Heure du conte, Bibliothèque municipale, 10h30
- Forum de l'alternance, Saint Sylvain d'Anjou, de 9h à 12h puis 14h à 17h

Jedi 11 mai

- Soirée ciné-débat ENS, Vallon des Arts, 20h30

Vendredi 12 mai

- Proxim'été en bords de Sarthe de 14h à 19h
- Saison culturelle, « La grande nuit de l'humour », Vallon des Arts, 20h30

Samedi 13 mai

- « Fête de la nature » en bords de Sarthe

Dimanche 14 mai

- Vide-grenier APE Bellebranche
- Amicale des pêcheurs, concours de pêche, bords de Sarthe

Mercredi 17 mai

- Rencontre avec l'auteure Fabienne Swatly à 19h à la bibliothèque
- Sortie LPO « sur la piste des Castors », gratuit, 20h, sur résa au 02 41 34 56 38

Samedi 27 mai

- Délire de lire, Bibliothèque municipale, 10h30
- ASE, demi-finales de coupe et de challenge de l'Anjou U17, stade du bourg, 14h

JUIN

Samedi 3 et dimanche 4 juin

- Arc Écouflant, concours départemental, Eventard

Mercredi 7 juin

- Sortie LPO « Kayak au crépuscule », gratuit, 20h, sur résa au 02 41 34 56 38

Vendredi 9 juin

- Conseil municipal, mairie, 17h30
- Saison culturelle, comédie Musicale Neverland, 20h30, VDA

Samedi 10 juin

- Rencontre de quartier - RueS du Pesage, de l'Eperon, Cottage, Du Bellay, impasse des Œillets et du Tiercé

Dimanche 11 juin

- Amicale des pêcheurs, concours de pêche, bords de Sarthe

Mercredi 14 juin

- Heure du conte, Bibliothèque municipale, 10h30

Vendredi 16 juin

- Proxim'été 2 aux Ongrois

Samedi 17 juin

- Tennis Écouflant Club, portes ouvertes et tournoi interne

Mercredi 21 juin

- Sortie LPO « Kayak au crépuscule », 20h, sur résa au 02 41 34 56 38

Vendredi 23 juin

- Don du sang, Salle Les Champs du Bourg, de 16h30 à 19h30
- Les Foulées d'Écouflant

Samedi 24 juin

- Délire de lire, Bibliothèque municipale, 10h30
- Fête Sous le soleil, de 14h à 00h dans le parc du Vallon des arts

Dimanche 25 juin

- Prix de la ville d'Écouflant, Pétanque

Mardi 27 juin

- Conseil municipal, mairie, 20h

Vendredi 30 juin

- Fête des écoles Bellebranche

CONTACTS

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

02 41 41 10 00

Place de la Mairie - 49000 Écouflant

> lundi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

> mardi : 9h - 12h / 15h - 19h

> mercredi, samedi : 9h - 12h

mairie@ecouflant.fr

www.ecouflant.fr

facebook.com/villeecouflant

Infos risques - 02 41 43 56 72

CULTURE

Bibliothèque Municipale

02 41 43 68 26

bibliotheque@ecouflant.fr

Horaires :

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-17h45

Vendredi : 15h30 -17h45

Samedi 10h-12h30

SIAM

02 41 95 72 10

siam-49.fr

Vallon des Arts

02 41 72 77 89

ENFANCE - JEUNESSE

Écoles - Bourg

- École élémentaire Bellebranche 02 41 43 00 63

- École maternelle Bellebranche 02 41 43 45 56

- École Ste Jeanne d'Arc 02 41 43 25 70

Écoles - Éventard

- École George Sand 02 41 60 57 77

Accueil périscolaire

Bourg : 06 32 79 21 33

- Élémentaire Bellebranche 02 41 19 13 06

- Maternelle Bellebranche 02 41 43 45 56

- Éventard 06 83 64 29 95

Restauration scolaire

- Bourg : Hamza Kahloul

06 77 78 36 84
ou 02 41 43 63 19

- George Sand : Valérie Bru

06 80 06 69 29
ou 02 41 60 12 31

Accueil de loisirs des Sablières

(ALSH)
02 41 37 59 94
alshsablieres@ecouflant.fr

Service Jeunesse-Proximité

02 41 39 99 86
jeunesseproximite@ecouflant.fr

Relais Petite Enfance

relaispetiteenfance@ecouflant.fr
06 79 23 21 16

Le multi-accueil

« Maison de la Rivière »

02 41 37 48 03

SOCIAL

Centre communal d'Action sociale

pôle solidarité - 02 41 41 10 00

Maison Départementale des Solidarités Angers Est

02 41 27 55 00

A.D.M.R

02 41 93 09 30

Mission locale Angevine

06 71 01 17 47 - 02 41 35 05 70

CLIC gérontologique de Loir à Loire

02 41 95 28 34

Portage de repas

Service municipal
02 41 41 10 00